

Désignation de l'entreprise : EURASTIA GROUPE SA		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2 		
Adresse de l'entreprise 28/34 rue Thomas Edison		92230	GENNEVILLIERS	
Durée de l'exercice précédent * 1 2 				
Numéro SIRET * 3 9 1 6 8 3 2 4 0 0 0 0 5 8		Néant <input type="checkbox"/> *		
		Exercice N clos le, 3 1 1 2 2 0 1 6 		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
			Net 3	
Capital souscrit non appelé (I) AA				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	953 659	634 443	
	Frais de développement * CX			
	Concessions, brevets et droits similaires AF	4 480		
	Fonds commercial (I) AH	2 179 675		
	Autres immobilisations incorporelles AJ	700 000	151 606	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL			
ACTIF IMMOBILISÉ * IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN	4 605 000		
	Constructions AP	15 084 944	5 046 920	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	53 533	25 400	
	Autres immobilisations corporelles AT	885 608	425 447	
	Immobilisations en cours AV	1 736 758		
	Avances et acomptes AX	2 191 200		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES *	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		
		Autres participations CU	18 571 711	500 000
		Créances rattachées à des participations BB	3 627 800	
		Autres titres immobilisés BD		
Prêts BF		971 431		
Autres immobilisations financières * BH	2 676 635			
TOTAL (II) BJ		54 242 433	6 783 817	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements BL		
		En cours de production de biens BN		
		En cours de production de services BP		
		Produits intermédiaires et finis BR		
		Marchandises BT	33 200	
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	6 492 391	991 167
		Autres créances (3) BZ	3 619 655	
		Capital souscrit et appelé, non versé CB		
		DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :) CD	949 439
Disponibilités CF	788 075		788 075	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)* CH	235 700	235 700	
	TOTAL (III) CJ	12 118 459	991 167	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		66 360 893	7 774 984	
Renvois : (1) Dont droit au bail : 1 300 000		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : 2 676 635	(3) Part à plus d'un an : CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :	Créances :	

Désignation de l'entreprise		EURASIA GROUPE SA		Néant <input type="checkbox"/>	
		Exercice N			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :3.067.590.....)	DA	3 067 590		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,	DB	15 352 614		
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <input type="text" value="EK"/>)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	60 572		
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <input type="text" value="B1"/>)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * <input type="text" value="EJ"/>)	DG			
	Report à nouveau	DH	467 552		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	616 249		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	19 564 576		
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	11 372 290		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <input type="text" value="EI"/>)	DV	21 746 787		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	3 487 131		
	Dettes fiscales et sociales	DY	884 505		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	15 120		
Autres dettes	EA	1 515 500			
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	39 021 333			
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	58 585 909		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont {	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
		Écart de réévaluation libre	1D		
		Réserve de réévaluation (1976)	1E		
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	29 941 165			
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	839 132			

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).Désignation de l'entreprise : **EURASIA GROUPE SA**Néant *

		Exercice N						
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total				
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	1 776 158	FB	1 593	FC	1 777 751	
	Production vendue	} biens *	FD		FE		FF	
			} services *	FG	16 359 992	FH	108 500	FI
	Chiffres d'affaires nets *	FJ		18 136 150	FK	110 093	FL	18 246 243
	Production stockée *					FM	1 279 679	
	Production immobilisée *					FN	410 457	
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)					FP	1 670 097	
	Autres produits (1) (11)					FQ		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	21 606 475
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV		
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	15 904 101	
	Impôts, taxes et versements assimilés *					FX	1 704 959	
	Salaires et traitements *					FY	286 195	
	Charges sociales (10)					FZ	89 236	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	} - dotations aux amortissements *				GA	1 407 233
			} - dotations aux provisions				GB	596 508
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *					GC	813 113
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE		
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	20 801 345	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	805 130	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée *					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré *					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	51 216	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 000 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
Total des produits financiers (V)						GP	2 051 216	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *					GQ	500 000	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	446 565	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
Total des charges financières (VI)						GU	946 565	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 104 651	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 909 781	

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		EURASIA GROUPE SA		Néant <input type="checkbox"/> *	
				Exercice N	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	490 670	
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB	650 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	1 140 670	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	1 710 847	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF	336 460	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	2 047 307	
4 – RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII – VIII)				HI	(906 637)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		(IX)	HJ		
Impôts sur les bénéfices *		(X)	HK	386 896	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	24 798 361
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	24 182 112
5 – BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)				HN	616 249
RENVois	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY	
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG	
	(3)	Dont	– Crédit-bail mobilier *	HP	
			– Crédit-bail immobilier	HQ	617 092
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IIX	
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9	
(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N		
Charges non déductibles			Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
			171 166		
Créances irrécouvrable antérieurement provisionnés			1 462 699		
Cession titre de participation			100 000	650 000	
Indemnité sur rachat site			74 275		
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N		
			Charges antérieures	Produits antérieurs	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

Désignation de l'entreprise EURASTIA GROUPE SA										Néant <input type="checkbox"/>			
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations					
						1		Concurremment à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste			
								2		3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	1 145 792		D8			D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	2 884 155		KE			KF		
CORPORELLES	Terrains				KG	4 605 000		KH			KI		
	Constructions	Sur sol propre	Droit Comptabilisé	L9	KJ	7 245 000		KK			KL		
		Sur sol d'autrui	Droit Comptabilisé	M1	KM	7 839 944		KN			KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions				KP			KQ			KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				KS	237 531		KT			KU	164 052	
	Installations générales, agencements, aménagements divers †				KV	519 536		KW			KX	410 457	
	Autres immobilisations corporelles				KY	114 280		KZ			LA		
	Matériel de transport *				LB	38 494		LC			LD	13 010	
	Matériel de bureau et mobilier informatique				LE			LF			LG		
	Emballages récupérables et divers †				LH	585 000		LI			LJ	1 545 838	
	Immobilisations corporelles en cours				LK	365 200		LL			LM	1 826 000	
	Avances et acomptes				LN	21 549 984		LO			LP	3 959 357	
TOTAL III													
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G			8M			8T		
	Autres participations				8U	19 917 252		8V			8W	13 473 637	
	Autres titres immobilisés				1P			1R			1S		
	Prêts et autres immobilisations financières				1T	2 850 448		1U			1V	976 199	
	TOTAL IV				LQ	22 767 700		LR			LS	14 449 836	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	48 347 631		ØH			ØJ	18 409 194		
CADRE B		IMMOBILISATIONS				Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou réévaluation par mise en équivalence			
						par virement de poste à poste		3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
						1		2		4			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				IN			ØØ	192 133		DØ	953 659	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				IO			LV			LW	2 884 155	
CORPORELLES	Terrains				IP			LX			LY	4 605 000	
	Constructions	Sur sol propre			IQ			MA			MB	7 245 000	
		Sur sol d'autrui			IR			MD			ME	7 839 944	
	Inst. gales, agencés et am. des constructions				IS			MG			MH		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels				IT	348 050		MJ	53 533		MK	53 533	
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencés, aménagements divers			IU	71 731		MM	858 262		MN	858 262	
		Matériel de transport			IV	108 117		MP	6 163		MQ	6 163	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier			IW	30 321		MS	21 183		MT	21 183		
	Emballages récupérables et divers †			IX			MV			MW			
	Immobilisations corporelles en cours				MY	394 081		MZ	1 736 758		NA	1 736 758	
Avances et acomptes				NC			ND	2 191 200		NE	2 191 200		
TOTAL III				NY	952 299		NG	24 557 042		NH	24 557 042		
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				IZ			ØU			M7		
	Autres participations				IO	11 191 378		ØX	22 199 511		ØY	22 199 511	
	Autres titres immobilisés				II			ØB			ØC		
	Prêts et autres immobilisations financières				I2	178 582		ØE	3 648 066		ØF	3 648 066	
	TOTAL IV				I3	11 369 959		ØN	25 847 577		ØK	25 847 577	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				I4	12 514 391		ØK	54 242 433		ØL	54 242 433		

**TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES**

Exercice N clos le

3 | 1 | 1 | 2 | 2 | 0 | 1 | 6

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col. 6) devient nulle.

 Désignation de l'entreprise : **SA EURASIA GROUPE SA**
Néant *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col. 2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B
DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE.....

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise	EURASIA GROUPE SA	Néant <input type="checkbox"/> *
-----------------------------	--------------------------	----------------------------------

CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *							
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CY	608 582	EL	217 995	EM	192 133	EN	634 443
Autres immobilisations incorporelles	TOTAL II	PE	93 296	PF	58 310	PG		PH	151 606
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM	571 544	PN	457 916	PO		PQ	1 029 459
	Sur sol d'autrui	PR	3 439 134	PS	578 327	PT		PU	4 017 461
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	205 988	QA	7 462	QB	188 050	QC	25 400
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD	402 905	QE	80 776	QF	71 731	QG	411 950
	Matériel de transport	QH	110 259	QI	1 844	QJ	108 117	QK	3 986
corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	34 509	QM	4 605	QN	29 603	QO	9 511
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
	TOTAL III	QU	4 764 340	QV	1 130 929	QW	397 501	QX	5 497 768
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	ØN	5 466 217	ØP	1 407 233	ØQ	589 634	ØR	6 283 817

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS						REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements TOTAL I	M9	N1	N2	N3	N4	N5				N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II	N7	N8	P6	P7	P8	P9				Q1	
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7				Q8	
Constructions	Sur sol propre	R1	R2	R3	R4	R5				R6	
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2				S3	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9				T1	
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8				T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1	U2	U3	U4	U5				U6	
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3				V4	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1				W2	
	Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8				W9	
	TOTAL III	X2	X3	X4	X5	X6				X7	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV	NL			NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU				NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW			NY						NZ	
			Total général non ventilé (NS + NT + NU)			Total général non ventilé (NW - NY)					

CADRE C		MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			
		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9	Z8
Primes de remboursement des obligations				SP	SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice				
		1	2	3	4				
Désignation de l'entreprise EURASIA GROUPE SA Néant <input type="checkbox"/> *									
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC				
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF				
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI				
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO				
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6				
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM				
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR				
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D				
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H				
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M				
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S				
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W				
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A				
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E				
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER				
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U				
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y				
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX					
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations	- incorporelles	6A	6B	6C	6D			
		- corporelles	6E	6F	6G	6H			
		- titres mis en équivalence	02	03	04	05			
		- titres de participation	9U	9V	9W	9X			
		- autres immobilisations financières (1) *	06	07	08	09			
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S				
	Sur comptes clients	6T	1 848 151	6U	813 113	6V	1 670 097	6W	991 167
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B	1 848 151	TY	1 313 113	TZ	1 670 097	UA	1 491 167
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 848 151	UB	1 313 113	UC	1 670 097	UD	1 491 167
Dont dotations et reprises	- d'exploitation		UE	1 409 621	UF	1 670 097			
	- financières		UG	500 000	UH				
	- exceptionnelles		UJ		UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10				

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

Désignation de l'entreprise : **EURASIA GROUPE SA**Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL	3 627 800	UM	3 627 800	UN				
	Prêts (1) (2)		UP	971 431	UR	971 431	US				
	Autres immobilisations financières		UT	2 676 635	UV	2 676 635	UW				
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA	364 401		364 401					
	Autres créances clients		UX	6 127 989		6 127 989					
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation ou prêts ou remis en garantie ² antérieurement constituée ²)		UO								
	Personnel et comptes rattachés		UY								
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ								
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM							
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	141 389		141 389				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP							
	Groupe et associés (2)		VC	1 377 017		1 377 017					
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR	2 101 249		2 101 249					
	Charges constatées d'avance		VS	235 700		235 700					
	TOTAUX		VT	17 623 612	VU	17 623 612	VV				
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD	568 600						
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE	69 026						
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF	568 600						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG								
	à plus d'1 an à l'origine		VH	11 372 290		2 292 122		9 080 168			
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	13 289 443		13 289 443						
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	3 487 131		3 487 131						
Personnel et comptes rattachés		8C	22 813		22 813						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	28 712		28 712						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	212 402		212 402					
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	13 317		13 317					
	Obligations cautionnées		VX								
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	607 261		607 261					
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	15 120		15 120						
Groupe et associés (2)		VI	8 457 345		8 457 345						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	1 515 500		1 515 500						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	39 021 333	VZ	29 941 165		9 080 168				
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ	666 141	(2)	Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK	1 441 601						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

2058-A-SD

Désignation de l'entreprise **EURASIA GROUPE SA**

Néant Exercice N clos le **31 12 2016**

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA 616 249

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR) de l'exploitant ou des associés de son conjoint		moins part déductible	à réintégrer :	WB	
	Avantages personnels non déductibles (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE	XC	
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)	WG		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB		
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-bis)	XX	XW	
	Amendes et pénalités	WJ	Charges financières (art. 212 bis)	XZ		
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI				XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)				I7	386 896
	Quote-part Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7	K7	
	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu) - imposées au taux de 0 %		I8 ZN	
Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs		- plus-values nettes à court terme - plus-values soumises au régime des fusions		WN WO		
Écart de valeurs liquidatives sur OPCVM (entreprises à l'IS)				XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises (activité exonérée)	SW	WQ	185 670
	Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8		
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage				Y3		
				TOTAL I	WR	1 188 815

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E.					WS	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)					WT	
Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WU	
	- imposées au taux de 0 %				WV	
	- imposées au taux de 19 %				WH	
	- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WP	
Autres plus-values imposées au taux de 19 %				WW		
Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée				XB		
Régime des sociétés mères et des filiales (Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation)				I6		
Produit net des actions et parts d'intérêts :			2A	WZ		
Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer.				XA		
Majoration d'amortissement				ZY		
Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles(44 sexies)	L2	XD	
	Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208 C)	K3	XF	
	Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et 44 octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	1F		
			Zone de revitalisation rurale (art. 44 quinquies)		PA	
				XC		
				PC		
Écart de valeurs liquidatives su OPCVM (entreprises à l'IS)				XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	dont déduction exceptionnelle pour investissement	X9	Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI	XG	28 127
Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage				Y2		
				TOTAL II	XH	28 127

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	160 688	XJ	
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)	déficit (II moins I)	ZL		XL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)					
Résultat fiscal Bénéfice (ligne XN) ou déficit reportable en avant (ligne XO)		XN	160 688	XO	

1er EXEMPLAIRE DESTINÉ À L'ADMINISTRATION

EBP Informatique 2017

Désignation de l'entreprise : **EURASIA GROUPE SA**Néant ***I. SUIVI DES DÉFICITS**

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	
Déficits imputés (total lignes XB et XI du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4-K5)	K6	
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)	YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6+YJ)	YK	

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTESMontant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées
sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 1^{er} du CGI, dotations de l'exercice

ZT

III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler sur feuillet séparé)

Dotations de l'exercice

Reprises sur l'exercice

Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles
pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1° bis Al. 2 du CGI *

ZV

ZW

Provisions pour risques et charges *

8X

8Y

8Z

9A

9B

9C

Provisions pour dépréciation *

9D

9E

9F

9G

9H

9J

Charges à payer

9K

9L

9M

9N

9P

9R

9S

9T

TOTALS (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)
à reporter au tableau 2058-A :

YN

YO

ligne WI

ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

2058-C-SD

Formulaire obligatoire

Désignation de l'entreprise **EURASIA GROUPE SA**Néant

ORIGINES			AFFECTATIONS			
				- Réserves légales	- Réserves légales	
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	37 821	Affectations aux réserves			ZB
Résultat de l'exercice précédent celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	429 731	Dividendes			ZD
Prélèvements sur les réserves	ØE		Autres répartitions			ZE
TOTAL I	ØF	467 552	Report à nouveau			ZF
			(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II)			ZG
			TOTAL II			ZH

DISTRIBUTIONS (ARTICLE 235 TER ZCA)

Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	XV	
--	----	--

RENSEIGNEMENTS DIVERS		Exercice N	
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail)	J7	YQ
	- Engagements de crédit-bail immobilier		YR
	- Effets portés à l'escompte et non échus		YS
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance		YT 32 500
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois)	J8	XQ 12 994 103
	- Personnel extérieur à l'entreprise		YU
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)		SS 439 596
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages		YV
IMPÔTS ET TAXES	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)	ES	ST 2 437 903
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052		ZJ 15 904 101
	- Taxe professionnelle, CFE, CVAE		YW 39 706
TVA	- Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers)	ZS	9Z 1 665 253
	Total du poste correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052		YX 1 704 959
	- Montant de la TVA collectée		YY 3 709 321
	- Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations		YZ 3 411 428
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2015)		ØZ 292 333
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition		ØS
	- Effectif moyen du personnel (dont : apprentis : handicapés) :		YP 11.00
	- Effectif affecté à l'activité artisanale		RL
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société		ZK 1.00 %
	Numéro de centre de gestion agréé XP - Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)		Si oui cocher 1 Sinon 0 ZR <input type="checkbox"/>
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice		RG	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI		RH	
RÉGIME DE GROUPE	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe	JA	Plus-values à 15 % JK Plus-values à 0 % JL
			Plus-values à 19 % JM Imputations JC
	Groupe : résultat d'ensemble	JÐ	Plus-values à 15 % JN Plus-values à 0 % JO
			Plus-values à 19 % JP Imputations JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH	<input type="checkbox"/>

Formulaire obligatoire (article 55 A
du code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : EURASIA GROUPE SA

Néant **A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE**

Nature et date d'acquisition des éléments cédés ⁽¹⁾	Valeur d'origine ⁽²⁾	Valeur nette réévaluée ⁽³⁾	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt ⁽⁴⁾	Autres amortissements ⁽⁵⁾	Valeur résiduelle ⁽⁶⁾
1 Titre Sci ZAIS 01/09/2016	390 000				390 000
2 Titre Sarl CORTEL 01/09/2016	110 000				110 000
3 Titre Sci FELIX 29/01/2016	8 100 000				8 100 000
4					
5					
6					
7					
8					
9					
10					
11					
12					

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *

Prix de vente ⁽⁷⁾	Montant global de la plus-value ou de la moins-value ⁽⁸⁾	Court terme ⁽⁹⁾	Long terme ⁽¹⁰⁾			Plus-value taxable à 19 % ⁽¹¹⁾
			19 %	15 % ou 16 %	0 %	
1 800 000	410 000	410 000				
2 350 000	240 000	240 000				
3 8 000 000	(100 000)	(100 000)				
4						
5						
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13 Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
14 Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
15 Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
16 Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisés		+				
17 Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
18 Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
19 Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
20 Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
CADRE A plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⁽¹²⁾		550 000				
CADRE B plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) ⁽¹³⁾		(A)	(B)	(B)	(C)	(C)
CADRE C autres plus-values taxable à 19 % ⁽¹¹⁾				(B)	(C)	(C)

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).Désignation de l'entreprise : **EURASIA GROUPE SA** Néant *

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ❶ ou 16 % ❷.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❸.Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❹.

- ❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
 ❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ❶	Moins-values à 16 % ❷	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 % ❸	Solde des moins-values à 16 % ❹
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1		
	N-2		
	N-3		
	N-4		
	N-5		
	N-6		
	N-7		
	N-8		
	N-9		
	N-10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine ❶	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme ❸	Imputations sur le résultat de l'exercice ❹	Solde des moins-values à reporter col. J=S+D+F-G-H ❺
	À 19 % 16,5% (1) ou à 15 % ❷	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 du CGI) ❸	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❹			
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1					
	N-2					
	N-3					
	N-4					
	N-5					
	N-6					
	N-7					
	N-8					
	N-9					
	N-10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032